

## 1. Débats

**Les animaux sont-ils nos semblables ?****La répulsion totale que nous inspire désormais la souffrance animale peut paraître inquiétante à bien des égards, explique le philosophe\*.**

PT

La souffrance des animaux qu'on abat, donc la consommation de leur chair, est devenue un de ces objets de trouble ou d'indignation que les médias nous enjoignent de « regarder en face ». Il existe une revue spécialisée dans le « droit animalier », l'université de Strasbourg y consacre un master, la maltraitance dans un abattoir a ému l'opinion, donc les ministres. Depuis longtemps les actes de sadisme contre les animaux sont des délits, mais c'est désormais la mise à mort elle-même qui nous heurte. Comme à d'autres propos, les gens de mon âge sont déconcertés par une manière inédite de présenter ce qu'ils pensaient connaître d'expérience. Qu'est-ce qui a donc changé ? L'organisation de l'élevage et de l'abattage ? Ou bien est-ce nous qui n'avons plus la même conscience de notre différence et de notre proximité avec le règne inférieur ? Les deux sans doute.

Si je me rapporte à mon enfance campagnarde, il me semble que tout ce qui nous apparaît maintenant de loin, en masse comme un problème de civilisation, nous le percevions naguère au cas par cas, à travers une foule de situations banales. Les bêtes, nous les connaissions ; on pouvait donner des noms aux poules, comme à la vache de la voisine, comme aux bœufs des attelages. Le lapin pour qui nous avions souvent « ramassé de l'herbe » (en choisissant les bonnes espèces), nous le mangions tranquillement après qu'il avait été saigné, dépouillé, dépecé. C'était la vie, la sienne et la nôtre entremêlées. Le meurtre, si l'on peut dire, de l'unique cochon de la ferme assommé, égorgé, rasé, écartelé, dont on consommait tout, c'était, comme tant de représentations l'ont rappelé, un événement rituel périodique, à l'occasion duquel les enfants pouvaient manquer l'école. On y associait les amis et les voisins.

Tout cela s'inscrivait dans une familiarité dont nous n'avons plus idée. Le sacrifice de l'animal était la fin d'une vie qu'il avait partagée avec nous. La violence finale aurait dû nous troubler d'autant plus, mais c'était le contraire. Un rapport de réciprocité enveloppait le tout. La victime, nous en avions pris soin avant de la sacrifier. Il y avait là une sorte d'équité. Ce que cela avait de dramatique était dilué en même temps que singularisé. Je me souviens de deux oies que nous faisons paître avant la classe sur les bas-côtés d'une route, auxquelles nous avons donné des noms idiots. J'ai versé une larme quand on leur a coupé la tête. On s'est moqué de moi gentiment (tu en mangeras quand même !). Mon grand-père a ajouté : « Qu'est-ce que ce sera quand ton grand-père mourra ! » Cette parole m'a frappé : c'est à propos de la « décapitation » d'une oie que j'ai pris conscience que mon grand-père était mortel et que je verrais sans doute sa fin.

Tout cela baignait dans un tissu de situations particulières. Des vieilles personnes seules avaient avec leur vache ou leur chèvre (leur « bique ») une relation telle qu'il était inconcevable qu'elles les envoient à la boucherie. C'était des cas, dont on ne pensait pas à tirer une règle. En général, nos victimes étaient tuées si vite que c'était comme une disparition ou plutôt une transmutation : d'animaux elles devenaient viande à cuire ; de coq ou poule, poulets à rôtir. Les animaux changeaient d'état plutôt qu'ils ne mouraient. On serait donc tenté de donner raison à Jean-Jacques Rousseau (Essai sur l'origine de l'inégalité) : « Jamais l'animal ne saura ce que c'est de mourir », au contraire de l'homme. Malheureusement ce n'était pas toujours vrai. À la hauteur de l'abattoir du village, les

bœufs prenaient brusquement une sorte d'élan bref et ridicule pour franchir la zone mortifère. Qu'ils puissent eux aussi craindre la mort, je l'ai vu plus directement dans un autre abattoir. Les ouvriers, sans instrument pour insensibiliser leur bétail, agissaient avec une promptitude admirable, mais en profitant de l'appréhension qui saisissait l'animal. Celui-ci freinait des quatre sabots, une corde attachée à ses naseaux était passée dans un anneau au sol, il se présentait immobile et tête baissée, s'offrant en victime à cause même de sa résistance. Un seul coup d'une masse taillée en pointe suffisait à lui enfoncer le crâne, à en faire une carcasse qu'on suspendait avant de la vider.

Si ces évocations semblent aujourd'hui exotiques, c'est à cause de notre moderne séparation et concentration des fonctions. Les actes de cruauté, au lieu d'être insérés, rachetés d'une certaine manière, dans le flux d'une relation complexe sont isolés et enchaînés dans des usines à tuer (évoquant nécessairement d'autres lieux spécialisés dans le meurtre et la cruauté inventés au XXe siècle). Il me semble que la peur animale de la mort, c'est nous qui l'infusons à nos victimes en organisant de tels lieux où elle est mise en scène, alors qu'elle était invisible au porc qu'on étourdissait dans la soue malpropre où il avait pris du poids.

Mais peut-être y a-t-il plus troublant encore. On peut se demander si la mort infligée aux animaux dans ces conditions ne nous affecte pas d'autant plus que, matériellement éloignés de ceux dont nous mangeons la chair, nous nous sommes peut-être rapprochés d'eux conceptuellement. Au début de *L'Esprit des lois* (I, 1), Montesquieu reconnaît aux bêtes « l'attrait du plaisir », pour ajouter qu'elles n'ont pas « d'espérances » et surtout qu'« elles n'ont pas avec Dieu de rapport plus intime que le reste du monde matériel », monde créé dont elles participent en toute inconscience. Si c'est le rapport personnel à Dieu qui caractérise l'humanité, voilà une distinction à quoi nous paraissions disposés à renoncer !

Il semble même qu'une autre spécificité humaine désormais nous pèse, celle que paraît indiquer Montesquieu avec le mot « espérances » et sur quoi insiste Jean-Jacques : la « faculté de (nous) perfectionner », à la fois comme individus et comme espèce. Nous sommes en effet une humanité contente d'elle-même, ne s'identifiant pas collectivement selon des actions à entreprendre mais à ses droits insuffisamment honorés. Un humanisme passif est notre horizon, plutôt conforté que compensé par l'activisme technique, cette épopée du quantitatif, donc du « même », où nous sommes enrôlés. Ainsi nous nous rapprochons peut-être sinon de l'animalité du moins de l'homme à l'état de nature selon Jean-Jacques, chez qui le « perfectionnement de soi » est en sommeil, qui ne sait pas ce que c'est que d'être bon ou juste et ne sort de lui-même que par la pitié. Nous pensons être humains par nos droits, mais les animaux aussi ont des droits, à la mesure de leurs désirs et de leurs souffrances : avec eux la frontière est ainsi devenue poreuse. Aussi justifiée que soit notre réprobation des conditions de « l'abattage », elle manifeste peut-être l'assoupissement et non l'élargissement du sentiment de notre humanité.

**PAUL THIBAUD**